# Les Opticiens Mobiles : 10 ans de croissance,220 000 bénéficiaires, et un modèle qui séduit.

**Lyon, le 16/09/2025 – 10 ans d’existence, 220 000 personnes exclues du parcours de soins accompagnées, et un réseau national de 113 opticiens présents dans 96 départements. Les Opticiens Mobiles célèbre cette année une décennie de croissance et d’impact positif. Société à mission et seule entreprise de l’optique labellisée ESUS, elle célèbre aujourd’hui 10 ans d’impact positif et de croissance, et confirme l’attrait de son modèle de franchise auprès des opticiens en quête de sens et d’indépendance.**

**Redonner du sens à son métier d’opticien**

Complémentaire et à rebours de la pratique en magasin ou en cabinet d’ophtalmologie, Les Opticiens Mobiles offre aux opticiens une alternative entrepreneuriale : développer leur propre activité au plus près des patients, sur leur lieu de vie.

« Après une phase de rodage pour devenir experts et spécialistes de la prise en charge de la santé visuelle sur les lieux de vie, l’entreprise et ses opticiens ont surmonté certaines déconvenues – innover implique parfois des erreurs et des échecs. Aujourd’hui, nous maîtrisons notre développement et nos opticiens retrouvent la vocation première de leur formation : être des professionnels de la santé visuelle. Ils créent leur patientèle, s’impliquent fortement dans le tissu local, maîtrisent leur agenda et bâtissent un projet entrepreneurial pérenne, tout en répondant aux enjeux de l’accès aux soins à domicile et en établissements », explique Matthieu Gerber, fondateur et président Les Opticiens Mobiles.

Une décennie plus tard, le réseau a démontré qu'une autre façon d'exercer le métier d'opticien était possible, attractive et rentable :

* le nombre de franchisés a été multiplié par 8 en l'espace de 4 ans.
* 70 % des opticiens franchisés sont toujours actifs dans le réseau.
* 100 % des opticiens du réseau sont convaincus de l'utilité de leur métier.
* 4,9/5 de satisfaction client sur plus de 4 000 avis récoltés sur Avis Vérifiés

### Un marché en pleine croissance

Vieillissement de la population, difficultés d’accès aux soins dans certains territoires isolés, éloignement géographique des proches aidants, difficultés de déplacement, développement des actions de prévention : la demande pour l’optique à domicile explose. En 2024, le réseau accompagne **près de 60 000 bénéficiaires** : **60 % en établissements médico-sociaux, 40 % à domicile.** Un tiers des rendez-vous est initié par des aidants, confirmant l’utilité sociale du service.

### Un réseau structuré qui accompagne les opticiens dans leur développement

En dix ans, l'entreprise a bâti et professionnalisé son organisation pour accompagner notamment la croissance des opticiens franchisés (le réseau a aussi 25 opticiens salariés) : gestion du tiers-payant, atelier taillage-montage, formation spécifique à la mobilité, logiciel métier dédié, centrale d’achat, communication nationale. Tout est pensé pour libérer au maximum l’opticien des contraintes afin qu’il se concentre pleinement à ses patients, et au développement de son activité en local

### Acteurs de l'innovation

L’innovation au cœur de son modèle, la société est certifiée NF Services “Service à domicile” par l’AFNOR depuis ses débuts et est également société à mission avec un agrément ESUS. En parallèle, les opticiens du réseau s'engagent depuis plus de quatre ans dans l’expérimentation suite à la loi sur le réfraction en EHPAD, sans contrepartie financière. L’entreprise participe activement à l’évolution du métier et soutient une coordination et délégation de compétences structurée, encadrée et territoriale en collaboration avec les médecins ophtalmologistes et des Agences Régionales de Santé.

**Cap sur la prochaine décennie**

Fort de ces résultats, Les Opticiens Mobiles poursuit son développement avec le recrutement de 25 à 30 nouveaux franchisés par an, afin de consolider son maillage territorial et poursuivre sa mission : faciliter l’accès à la santé visuelle pour toutes et tous, sur les lieux de vie et de travail.

« Nous nous adressons aux opticiens diplômés qui souhaitent mettre l’accent sur la dimension santé de leur métier, s’investir dans une aventure humaine et exigeante, répondant à des besoins omniprésents mais encore mal adressés, et devenir de véritables acteurs de la transformation du métier d’opticien qui est en cours », conclut Matthieu Gerber.



**À propos | Les Opticiens Mobiles**
Les Opticiens Mobiles – première entreprise de l’optique reconnue Entreprise Solidaire d’Utilité Sociale par l’agrément ESUS et société à mission - est le 1ᵉʳ réseau national d’opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail. Créée en 2015 à Lyon par Matthieu Gerber, l’entreprise compte plus de 50 collaborateurs.trices et près de 113 Opticien.nes Mobiles présents partout en France, qui couvrent tous les besoins du porteur. Leur raison d’être : agir pour que chacun vive pleinement le monde qui nous entoure, ce en répondant à un enjeu de santé majeur : faciliter l’accès à la santé visuelle, pour toutes et tous, avec bienveillance, quels que soient l’âge, le mode et le lieu de vie, et la capacité ou la volonté de se déplacer. Site web : [lesopticiensmobiles.com](https://www.lesopticiensmobiles.com/) | LinkedIn : [Les Opticiens Mobiles](https://www.linkedin.com/company/les-opticiens-mobiles/mycompany/?viewAsMember=true)

**Contact presse** : Lydie MALLON - lmallon@lesopticiensmobiles.com - 06 43 45 21 28